

AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION

Je soussigné-e

.....
père/mère/tuteur légal, autorise mon
enfant :

Nom:

Prénom:

Date de naissance:.....

à participer au Gentilly Lanta qui aura lieu
dans plusieurs quartiers de Gentilly du
7 au 28 août 2020. Je certifie que l'enfant ne
présente pas de contre-indication à la pra-
tique sportive. J'autorise l'équipe d'encadre-
ment à prendre toute mesure nécessaire en
cas d'urgence médicale.

Contre-indication(s) médicale(s):

.....
Numéros de téléphone des personnes
responsables :

1 :..... 2:

Ateliers sportifs

Jeux d'eau

J'autorise les services municipaux à
utiliser, dans les publications de la Ville, les
photographies sur lesquelles mon enfant
apparaît.

Je certifie avoir pris connaissance du règle-
ment intérieur.

**Signature du parent
ou du tuteur-trice légal-e :**

LES VENDREDIS 7, 14, 21 ET 28 AOÛT

Dans les quartiers
tout public
inscrivez-vous dès maintenant

Rendez-vous au mois d'août pour
participer avec les Gentilléen-nes de
tous les quartiers au Gentilly Lanta.
Les amateurs du jeu retrouveront
les épreuves bien connues du pro-
gramme. Et les novices seront bien-
sûr initiés!

INFORMATIONS

Pôle jeunesse

7 rue du Président-Allende
Tél. 01 49 86 07 76

OU

**Direction de la jeunesse et de la vie
des quartiers**

62 rue Charles-Frérôt
94250 Gentilly
Tél. 01 47 40 58 23



RÈGLEMENT DU GENTILLY LANTA

Durant l'été 2020, la Direction jeunesse et vie des quartiers organise dans les quartiers un Gentilly Lanta avec un cocktail d'activités et d'épreuves. Ce grand jeu a pour objectif d'apporter aux personnes âgées de 6 ans et plus, des moments ludiques et sportifs.

Ces activités libres d'accès sont toutefois encadrées par un règlement intérieur dont les valeurs sont: **Convivialité, respect, partage et solidarité.**

Afin de garantir la sécurité de tous et le respect des valeurs précitées, il est décidé:

Article 1 Dates et horaires

Le grand jeu aura lieu tous les vendredis du mois d'août dans différents quartiers de la ville de Gentilly et touchera différents publics:

- **de 10h30 à 12h:** enfants de 6 à 11 ans dont ceux qui fréquentent les centres de loisirs élémentaires.
- **de 15h à 17h:** jeunes de 11 à 17 ans dont ceux qui fréquentent le point J.
- **à 18h30:** personnes de 18 ans et plus.

Article 2 Conditions d'accès et responsabilité

L'inscription au Gentilly Lanta est gratuite et les épreuves sont encadrées par les éducateurs sportifs municipaux. Cependant les enfants ayant moins de 11 ans révolus doivent être accompagnés d'une personne majeure et responsable.

Les enfants de 11 ans à 18 ans peuvent être non accompagnés mais restent sous la responsabilité d'un parent légalement responsable.

Les épreuves nécessitent une autorisation signée d'un parent ou d'un responsable légal. Cette autorisation est disponible au verso de ce document.

Article 3 Déroulé des épreuves

Les équipes inscrites participeront chaque vendredi à deux épreuves (l'épreuve d'immunité et de confort).

Article 4 Attribution des points

Pour chaque victoire remportée lors des épreuves d'immunité, l'équipe gagnante remporte 3 points, et l'équipe perdante 1 point. Des points de fair-play pourront être attribués par les organisateurs tout le long du Gentilly Lanta. En plus des épreuves, des jeux (société, quiz...) pourront être organisés pour faire remporter jusqu'à 2 points aux équipes.

À l'issue des épreuves, la grande finale aura lieu au stade Géo-André, le vendredi 28 août, entre les deux premières équipes de chaque catégorie qui auront marqué le plus de points.

Article 5 Conditions de santé et responsabilité

La pratique aux épreuves physiques et sportives pour les personnes débutantes comme pour les confirmées, nécessite une bonne condition physique. Les participants doivent s'assurer de leur parfait état de santé. La commune organisatrice décline toutes responsabilités en cas de défaillance physique.

Article 6 Respect des lieux

Tout comportement inadapté sur les épreuves se verra sanctionné par l'exclusion immédiate et temporaire ou définitive selon la gravité des faits.

Informations RGPD

J'accepte que les informations recueillies dans le cadre de «Gentilly Lanta 2020» soient enregistrées dans un fichier informatisé et utilisées pour ce programme et à des fins statistiques. Elles seront conservées, archivées ou éliminées selon les dispositions du code du patrimoine. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Ville de Gentilly DPD 14 place Henri Barbusse 94250 Gentilly ou par courriel à DPD@ville-gentilly.fr

J'accepte de recevoir des informations pour les prochaines éditions de «Gentilly Lanta».

Les participants au Gentilly Lanta, reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et l'acceptent.

Signature du candidat